

250

avril 2015  
mensuel  
mubw.be

# espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



Navettes de bus  
Vélos électriques  
Covoiturage

## Des alternatives à l'autosolisme percolent dans les entreprises

### **PATRIMOINE**

Ces détails architecturaux  
qu'on ne regarde plus

### **ENVIRONNEMENT**

Le hit-parade  
de nos cours d'eau

### **CULTURE BW**

Coopération culturelle  
Une charte désirée

# Aller au boulot en vélo, la belle affaire !



édito

## En toute discrétion

Entre les projets urbanistiques marquants, les constructions d'envergure et les grands chantiers immobiliers du Brabant wallon se cachent aussi des petites initiatives qui méritent qu'on s'y attarde. Parmi celles-ci, épinglons ces entreprises qui mettent en place des actions visant à promouvoir d'autres formes de mobilité que la voiture. Si ces initiatives n'ont pas l'envergure d'un chantier RER, elles ont la même volonté à vouloir décourager l'utilisation des 4 roues.

Retenons également la mise à l'honneur du petit patrimoine qui, par méconnaissance, est encore trop peu valorisé. La double page de ce numéro Espace-vie et les événements à venir qui lui sont consacrés sauront redorer ces pépites et détails qui ornent discrètement nos façades. L'occasion aussi d'éveiller la curiosité, en levant les yeux à la recherche d'un balcon en fer forgé ou en les baissant pour découvrir un décrotoir.

Ce sont ces petits détails qui, mis bout à bout, dessinent et colorent nos paysages, en toute discrétion.

> **Catherine Vandebosch**

sommaire

- 03** En deux mots
- 04** Dossier  
Des alternatives à l'autosolisme percolent doucement
- 07** Urbanisme  
Un méga lotissement de 600 logements à Wavre
- 08** Patrimoine  
Ces détails architecturaux qu'on ne regarde plus
- 10** Environnement  
L'état des cours d'eau ne s'améliore pas
- 11** Aménagement du territoire  
« Ne sécurisons pas trop les espaces publics »
- 12** Coopération culturelle  
Une charte désirée
- 13** Vie associative  
Événement festif à Court-Saint-Étienne
- 14** Arts plastiques  
K1L, une galerie et une maison d'édition
- 15** Épinglé pour vous...  
L'agenda du mois
- 16** Avis de recherche  
Photograph(i)es de grands chantiers du Brabant wallon

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

Éditeur responsable : Édith Grandjean - Coordination : Catherine Vandebosch, Xavier Attout, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout, C. Dunski, C. Vandebosch, A. Chevalier - Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandebosch, A. Chevalier, X. Attout, A. Leux - Président de Maison de l'Urbanisme : Mathieu Michel

Maquette : [www.doublepage.be](http://www.doublepage.be) - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jcbgam - Tirage : 7 700 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou [m.urbanisme@ccbwb.be](mailto:m.urbanisme@ccbwb.be) - Site internet : [www.mubw.be](http://www.mubw.be) - [www.ccbwb.be](http://www.ccbwb.be)

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. Dessin : Marco Paulo. Photo de couverture : X. A.

  
Centre culturel  
du Brabant wallon  
Maison de l'urbanisme

  
Wallonie

  
Le Brabant wallon

Le désherbage se fait désormais à la vapeur d'eau à Court-Saint-Étienne. Cette machine est la première du genre en Brabant wallon. De quoi mettre en place une gestion différenciée des espaces verts.

### Rendez-vous sur Facebook

La Maison de l'urbanisme est sur Facebook depuis quelques mois. N'hésitez pas à « liker » sa page, de manière à être au courant des dernières infos, événements ou actualités. Des dessins inédits de notre dessinateur Marco Paulo y sont également publiés.

### Une motion pour ne pas oublier la gare d'Ottignies

Le conseil d'Ottignies-Louvain-la-Neuve vient d'adopter une motion demandant un meilleur aménagement urbanistique de la gare d'Ottignies et de ses alentours. Elle craint que les budgets réservés par la SNCB à ces travaux passent à la trappe. Un courrier a donc été envoyé à la Wallonie, au Fédéral et à la SNCB.

### Ottignies : des habitants invités à adopter un espace vert

Les communes ne peuvent désormais plus recourir à l'utilisation de pesticides dans leur gestion des espaces publics. Consciente des difficultés d'une telle mission, la Ville d'Ottignies a décidé d'aller un pas plus loin et de demander à la population d'adopter un espace vert. Cela peut être un rond-point comme un triangle de terre proche de chez soi. Il suffit de placer un panneau pour dire que l'on s'en occupe désormais. Une manière de sensibiliser la population à ces enjeux.

« Dès que j'ai les budgets, ma priorité est de réaliser la bretelle de l'autoroute E411 vers le Park & Ride de Louvain-la-Neuve, avant les abords de la gare d'Ottignies. »

Maxime Prévot,  
ministre wallon des Travaux.

### Le passage du Cwatupe au CoDT inquiète certains

Dans un courrier envoyé à l'ensemble des communes, le ministre de l'Aménagement du territoire rappelle les conséquences de l'entrée en vigueur du CoDT qui, pour rappel, a été reportée au 1er octobre (dans le meilleur des cas). D'ici là, rien ne change en matière de procédures urbanistiques : le Cwatupe reste d'actualité. Pas de raison donc de mettre au frigo l'un ou l'autre projet comme le craignent certains auteurs de projet ou promoteurs. Par ailleurs, un régime transitoire complet sera prévu pour assurer au mieux le relais entre les deux régimes. Retrouvez tous les détails sur notre page Facebook.



> La commune d'Ittre envisage de mettre sur pied un système de vélos électriques partagés. Le projet n'en est toutefois qu'à ses balbutiements.

> La première maison Abbeyfield de Wallonie vient d'être inaugurée à Perwez. Cet habitat groupé participatif réunit une dizaine d'âinés capables d'une vie autonome et indépendante, tout en y organisant leur mode de vie. Dix logements composent cette maison. Un projet réalisé par la société de logement public Notre Maison.

> La commune de Braine-l'Alleud vient de donner son feu vert au remblaiement de la carrière du Foriest. Un million de m<sup>3</sup> de terres inertes sera déversé dans cet immense trou. Le tout, d'ici à 20 ans.



# Quand des entreprises veulent mettre fin à l'autosolisme

Les initiatives visant à promouvoir d'autres formes de mobilité se multiplient dans les entreprises. Une question d'image mais également de respect de l'environnement et d'intérêts financiers. Les gains ne sont en tout cas pas à négliger, tant pour l'employé que pour l'employeur.

**S**il la mobilité a un coût, l'immobilité également. Les longues minutes perdues chaque matin par des milliers d'employés dans les embouteillages entraînent bien évidemment un coût sociétal mais également un coût économique pour les entreprises. Depuis quelques années, les mentalités évoluent toutefois de plus en plus en la matière.

Les entreprises prennent doucement conscience des enjeux et de la nécessité de mettre en place une politique de mobilité performante. Une manière aussi de pallier le déficit de politique mise en place par les élus. « *Les entreprises réalisent que mettre en place une telle politique est bénéfique à plusieurs niveaux*, explique Benoit Minet, responsable de la cellule Mobilité à l'Union wallonne des entreprises. *Notamment en termes d'image. Même si, il faut le préciser, investir dans la mobilité douce en n'étant motivé que par des objectifs de communication n'est certainement pas l'approche que nous encourageons. Un tel investissement peut certes soutenir une image d'entreprise responsable, soucieuse du bien-être et du respect de l'environnement, mais nous constatons que cela ne fonctionne vraiment que s'il y a un gain effectif à la clé.* »

## Gagner entre 300 et 400 euros par an

Des gains qui se traduisent tant pour l'employé que pour l'entreprise. Pour cette dernière, multiplier les alternatives à l'autosolisme permet par exemple de diminuer le nombre de (coûteuses) places de parking. Cela passe aussi par la promotion du télétra-

vail – un jour par semaine en moyenne – ce qui réduit de 20 % les déplacements d'une entreprise. Pour les travailleurs, les incitants sont également financiers. Un défraiement de 22 cents/km est aujourd'hui prévu pour ceux qui viennent en vélo ou covoiturent. De quoi, sur une année, obtenir une prime salariale de 400 euros. Le tout déductible à 100 %. Les gains ne sont toutefois pas que financiers : ils permettent aussi, et surtout, aux employés d'arriver moins stressés au boulot et d'être également plus productifs. Autre avantage, les cyclistes auraient une meilleure

**« Les détails font la différence : offrir une place de parking à l'entrée à ceux qui covoiturent est un incitant. Et cela rend les autres jaloux ! »**

santé et un taux d'absentéisme moins élevé. En Brabant wallon, les bons élèves sont à trouver parmi les quelques grandes sociétés présentes dans la province. On pense à GlaxoSmithkline Biologicals, UCB, Swift, l'Université catholique de Louvain ou encore IBA. Parmi les modes de déplacement alternatifs proposés, on retrouve des navettes de bus gratuites, des vélos à disposition (électriques parfois) ou encore un système de covoiturage particulièrement performant. « *La plupart des entreprises qui viennent nous voir ne savent pas comment faire*, poursuit Benoit Minet. *Nous ne sommes pas partisans d'établir avec eux un catalogue de mesures mais plutôt de lancer une réflexion sur la question et de prendre des mesures qui s'étaleront dans le temps.* » Pour établir une sorte de bilan, l'UWE prend en compte

toute une série de critères propres à chaque entreprise, tels que les horaires, les modes de déplacement, les lieux de résidence, etc. Des recommandations sont ensuite proposées. « *Il est important de proposer une série de mesures qui s'additionnent plutôt qu'un bloc de solutions*, explique Benoit Minet. *Commençons d'abord par souhaiter que les modes de déplacement alternatifs à la voiture soient utilisés une fois par semaine. Avant de monter en puissance. Parfois, ce sont aussi des petits détails qui font la différence : offrir une place de parking juste à côté de l'entrée à ceux qui font du covoiturage est un réel incitant. Et cela rend les autres jaloux ! Même chose pour les vélos : je répète souvent aux entreprises d'installer les parkings à côté de l'entrée plutôt qu'à l'arrière du bâtiment.* »

## Un Mobility Manager pour coordonner les actions

Si les mentalités ont évolué ces dernières années, il reste encore du chemin à effectuer. Obtenir un arrêt de bus à proximité de son entreprise ou voir une nouvelle ligne renforcer une zone dense en entreprises n'est pas une mince affaire. La liaison entre la gare de Nivelles et le zoning est l'un des meilleurs exemples de ces dernières années. « *Je répète souvent aux entreprises qu'elles doivent se fédérer dans leur politique de mobilité. Même GSK !* » Certaines entreprises possèdent désormais un Mobility Manager, une personne chargée de coordonner leur politique de mobilité. Elle fait l'interface entre le personnel et la direction. « *Tout cela reste bien sûr associé à la philosophie que veut donner une entreprise. Le Brabant wallon est en tout cas un bon élève en la matière.* »

> **Xavier Attout**

## IBA : « Une nette évolution des mentalités »

Le groupe IBA est une belle success-story belge. Cette ancienne spin-off de l'UCL installée dans le parc d'activités de Louvain-la-Neuve conçoit, assemble, vend et installe des systèmes intégrés dans les domaines du diagnostic et du traitement du cancer. Une entreprise qui a grandi au fil du temps pour atteindre aujourd'hui les 530 employés. De quoi pousser, il y a trois ans, la direction à entamer une réflexion sur la manière d'encourager la mobilité douce. « Vu la croissance du nombre d'employés, des problèmes de stationnement sont apparus dans notre parking, précise Fabrice Loix, en charge de la cellule mobilité d'IBA. Les perspectives en matière de mobilité au zoning n'étant guère enthousiasmantes, des alternatives ont donc été encouragées. »

Une enquête interne a tout d'abord permis de déterminer les modes de déplacement privilégiés des employés. Des efforts ont ensuite été effectués en matière de covoiturage et de déplacements à vélo. No-

tamment l'aménagement d'un abri pour vélos ou encore le fait de réserver des places de stationnement pour le covoiturage juste à côté de l'entrée, poursuit Fabrice Loix. Cela permet de mettre ces éléments en évidence et de les valoriser. »

La communication sur ces modes de déplacement alternatifs a été accentuée. De même que sur les différents incitants dont pouvaient bénéficier les employés. « J'estime que l'indemnité kilométrique pour les cyclistes n'est pas suffisante pour que ce soit réellement un moteur de changement de mode de déplacement. Par contre, pour le covoiturage, un tiers du carburant est payé. Ce qui est un réel avantage. »

### Des vélos électriques proposés à bas prix

Les mentalités sont en tout cas en train d'évoluer chez IBA. Une réelle dynamique est en train de se créer. On compte aujourd'hui de plus en plus de cyclistes réguliers et une cinquantaine de personnes

covoiturent. « La direction rembourse également les abonnements des transports en commun et met à disposition des vélos électriques sous forme d'un leasing de trois ans. C'est-à-dire qu'un employé paye des mensualités pendant trois ans à des conditions avantageuses et le vélo lui appartient ensuite. Un système qui connaît un vrai succès. Une quinzaine de vélos ont déjà été réservés et d'autres devraient suivre. »

IBA est en tout cas satisfait de voir le changement qui est en train de s'opérer chez ses employés. « C'est une belle évolution. Le site de Louvain-la-Neuve est cité en exemple pour nos filiales à l'étranger. Nos employés se parlent beaucoup plus. Et puis, le vélo est tellement confortable pour la santé physique et psychique ! Une fois qu'on l'a essayé, on ne peut plus s'en passer ! »

> X. A.



## Un réseau cyclable de 1 500 km composé de points-nœuds d'ici dix ans

# Une toile va se tisser pour les cyclistes

Ce n'est pas pour tout de suite. Mais le coup de pédale est lancé. La Province du Brabant wallon finalise un plan de réseau cyclable qui, d'ici une dizaine d'années, devrait permettre aux cyclistes d'arpenter 1 500 km de pistes cyclables. Le laps de temps entre la sortie du plan, prévue d'ici un an, et la réalisation étant bien évidemment lié à la durée nécessaire pour réaliser les travaux. « Si une centaine de kilomètres sont réalisés chaque année, on pourra dire qu'on a très bien travaillé, précise le député provincial Marc Bastin, en charge de la mobilité. Nous souhaitons développer un réseau qui serve au quotidien et non un réseau touristique. » Précisons que le nombre actuel de kilomètres de pistes cyclables est inconnu. L'objectif est de tisser une véritable toile. Ce réseau se base sur les fameux points-nœuds (knooppunten), système très couru

en Flandre. L'idée est de déterminer une série de points, qui sont des balises relais, et de les relier entre eux de manière à réaliser un itinéraire.

### Une vision globale inspirée de la Flandre

Les pistes cyclables dépendent de plusieurs niveaux de pouvoir : la Région, la Province ou les communes. L'idée sera de coordonner les différents projets et de ne plus laisser les différents acteurs travailler dans leur coin. « Lors des différents appels à projets que nous avons lancés en matière d'octroi de subside pour la réalisation de pistes cyclables, nous nous sommes rendu compte que les communes privilégiaient les tronçons communaux, lance Marc Bastin. Ce qui est normal. Or, nous souhaitons favoriser également les liaisons entre les

communes. Une logique d'ensemble est nécessaire. »

La Province identifie actuellement les points-nœuds et les chemins qui les relieront. Chaque point-nœud sera espacé de 5 à 8 km. Une boucle composée de quatre points-nœuds ne devrait pas excéder 25 kilomètres. Les cheminements et les points-nœuds seront élaborés avec les communes. Des budgets importants seront dégagés par la Province pour réaliser les différents tronçons. Les communes seront également sollicitées. Pour la Région, ce sera plus compliqué vu le manque de moyens. « Ce plan est bénéfique pour l'ensemble de la mobilité du Brabant wallon, note Pierre Francis, directeur du département Mobilité à la Province. On sait bien qu'un cycliste en plus est un automobiliste en moins sur les routes ! »

> X. A.

## Favoriser les déplacements domicile - travail

Depuis 2012, le plan « Tous vélo-actifs » de la Région wallonne vise à inciter les travailleurs wallons à effectuer les déplacements domicile-travail à vélo. « L'opération soutient et accompagne des employeurs wallons qui s'engagent à mettre en place un plan d'actions intensif de promotion du vélo au sein de leur entité, explique-t-on du côté de la Région wallonne. Ils deviennent ainsi des modèles pour d'autres entreprises et institutions. Ce plan vise à initier un mouvement qui, partant de quelques entités, est appelé à s'étendre au fil des années pour créer une véritable culture d'entreprise en faveur des deux-roues. »



Pour l'heure, vingt-huit entreprises font partie de l'aventure. Dont quelques-unes en Brabant wallon telles que AGC Glass Europe, Alliance Centre BW, IBA, GlaxoSmithKline Biologicals, Swift, UCB Pharma ou encore l'UCL.

Concrètement, « Tous vélo-actifs » offre un soutien aux entreprises en

permettant la réalisation d'un mini audit vélo débouchant sur un plan d'actions et l'octroi d'un label, en accompagnant la réflexion pour la mise en place d'une logistique d'accueil ou encore en proposant des outils de facilitation de l'usage du vélo (prêt de vélos, coaching, itinéraires...).

### Se sentir bien

- La productivité augmente de 2 à 52 % chez un employé actif physiquement.
- Un employé qui fait de l'exercice en utilisant le vélo régulièrement est moins souvent malade et plus productif.
- Sur 1 place de parking voiture, on range 10 vélos.

### Gagner de l'argent

- Un employeur gagne entre 300 et 400 euros par an et par employé actif physiquement.
- Un cycliste ne consomme pas d'essence. Le coût de son déplacement se solde par une indemnité kilométrique de 0,22 €, déductible fiscalement

### Gagner du temps

- Un exemple : l'entreprise GSK a mis à disposition de ses employés des dizaines de vélos pour passer d'un bâtiment à l'autre sur son site wavrien. De quoi passer d'un trajet à pied à 5 km/h à un trajet à vélo à 15 km/h, ce qui permet de gagner des centaines d'heures de travail supplémentaires.

Le chantier du troisième plus grand lotissement wallon vient d'être lancé

# Un méga lotissement de 600 logements à Wavre

Le promoteur immobilier Matexi vient de lancer la première phase de son lotissement situé sur les hauteurs de Wavre. Le chantier s'étalera sur vingt ans. Un accord signé avec les riverains a permis de débloquer un dossier vieux de vingt ans. Une série de concessions ont dû être acceptées par le promoteur.

**M**ême les plus optimistes avaient fini par ne plus y croire. Pile vingt ans après avoir acheté un premier terrain au lieu-dit du Champ Sainte-Anne, situé sur les hauteurs de Wavre entre l'avenue Henri Lepage, la chaussée de Bruxelles et le bois de Beumont, le développeur immobilier Matexi a lancé le 9 mars la première phase de son méga lotissement de 600 logements. Celle-ci concerne la construction de cinquante appartements (1, 2 et 3 chambres) le long de la chaussée de Bruxelles. Les travaux doivent se terminer au printemps 2017. Les prochaines demandes de permis seront introduites cet été. L'urbanisation de ce site de 36 ha – ce qui en fera le troisième plus grand lotissement de Wallonie après Nivelles et Tournai – se fera progressivement, au rythme d'une quarantaine de logements par an. Les pelleuses seront donc en action pendant les quinze prochaines années.

Pour en arriver là, Matexi a dû signer la « paix des braves » avec des riverains particulièrement remontés contre ce projet. Un dossier qu'ils ont toujours considé-

ré comme un « quartier surdimensionné et concentré dans une zone de Wavre déjà paralysée aux heures de pointe » (voir ci-dessous). La convention a rassemblé 109 signatures de riverains. Elle détermine notamment « une urbanisation future du site en 3 phases successives ».

## Un projet différent des « Quatre Sapins »

Pour rappel, ce dossier du champ Sainte-Anne a fait l'objet d'un plan communal d'aménagement (PCA) approuvé en 2003 et d'un permis de lotir délivré en janvier 2010. Les riverains ont multiplié les recours auprès du Conseil d'État pour s'opposer au projet. Le dernier en date, le troisième, datait de février 2012. Il annulait le permis de lotir. Ce qui a obligé Matexi à changer son fusil d'épaule et à effectuer quelques concessions auprès des riverains. Notamment en matière de gabarits, de localisation, de mobilité et de densité, qui sera plus faible. « Cet accord est une grande satisfaction pour nous, se réjouit Eric Schartz, directeur de Matexi Brabant wallon. Ce dossier compliqué verra

enfin le jour. Nous avons entamé en juin 2014 des discussions avec les riverains, et nous sommes ravis d'avoir trouvé un terrain d'entente, qui profitera à Wavre et ses habitants. »

Ce nouveau quartier qui rassemblera, à terme, 1 500 habitants ne sera pas dans la lignée du lotissement wavrien des « Quatre Sapins ». Il comptera principalement des maisons deux et trois façades. Seules une quarantaine de villas quatre façades (le long de la chaussée de Bruxelles) sont prévues. « L'urbanisation sera bien différente, note Eric Schartz. Elle sera davantage dans l'air du temps. La commercialisation a débuté et nous avons déjà acté quelques ventes. Preuve de l'intérêt que ce projet situé à un jet de pierre de la E411, en bordure du zoning et à quelques minutes du centre de Wavre, suscite. Ce projet s'étalera en tout cas dans le temps. Pour le lotissement du Petit Baulers (NDLR : 800 logements), qui a débuté en 2006 à Nivelles, nous n'avons par exemple encore urbanisé qu'un tiers du projet ! »

> **Xavier Attout**

## Des riverains satisfaits mais attentifs

Les relations entre les riverains et le promoteur Matexi sont tendues depuis de nombreuses années. On se souvient qu'ils s'étaient mobilisés dès la délivrance du permis de lotir, en février 2010. Leur recours au Conseil d'État annulait d'ailleurs le permis en février 2012. De quoi laisser ce projet au point mort. Matexi a décidé de renouer le dialogue en juin 2014, acceptant de lâcher du lest sur quelques points sensibles (meilleure mobilité, séparation du site en deux parties, urbanisation progressive, etc.). « Les riverains se sont convaincus petit à petit de la volonté réelle de Matexi de prendre leurs griefs en considération », explique l'avocat des riverains, Me Denis Brusselmans. Un accord est intervenu en décembre dernier, traduit par une convention qui précise les modalités de l'urbanisation de l'ensemble du Champ Sainte-Anne. Cet accord a eu une conséquence immédiate : le retrait du recours au Conseil d'État introduit contre la construction de l'immeuble de 50 appartements.

> X. A.



L'intérêt de ces éléments du petit patrimoine reste sujet à discussions

# Ces détails architecturaux qu'on ne regarde plus

Peu de monde sait vraiment ce qu'englobe la définition de petit patrimoine. Il s'agit d'éléments qui ornent les façades des maisons ou qui enrichissent propriétés et bâtiments. Leur rénovation a un prix. Que certains sont prêts à payer et d'autres non. On vous explique pourquoi la première option est à encourager.

Lève les yeux, il est là, juste devant-vous. Tellement présent parfois qu'il en devient invisible. D'accord, un petit rafraîchissement ne lui ferait pas de mal. Mais cela ne tient qu'à vous... Le petit patrimoine est donc partout. Inutile d'aller bien loin : une petite promenade dans le centre de Wavre, de Tubize ou de Jodoigne, un détour par les ruelles de Mont-Saint-Guibert ou de Villers-la-Ville peut vous le prouver. Faites l'expérience. Baladez-vous, tantôt le nez en l'air, pour scruter les façades anciennes au-dessus des vitrines, tantôt les yeux au ras du sol, pour découvrir grilles de soupiraux en fer forgé, pompes à bras ou décrotoirs ornés de putti. Les témoins du passé sont nombreux : ici une ancienne pharmacie avec sa belle enseigne en pierre sculptée, là, au-dessus d'une porte, un panneau en céramique illustrant le printemps.

Bien sûr, vous verrez des sgraffites décorés qui se décollent, des vitraux ternis dont certains éléments se dessertissent, des oriels ou bow-windows marqués par le temps qui réclament l'assistance d'un menuisier. Mais ce qu'il faut voir, au-delà de l'état de conservation, c'est l'extraordinaire richesse des façades dont les décors constituent le « *petit patrimoine* » d'une ville ordinaire.

## Une préservation subsidiée

De quoi s'agit-il ? Des petites chapelles ou d'anciennes fontaines, perdues dans un cadre bucolique ? Pas seulement. Les mots « petit patrimoine » englobent une multitude de réalités. Il s'agit, selon la Cellule du petit patrimoine populaire wallon (PPPW), « *de petits éléments*

*construits, individuels ou partie intégrante d'un ensemble, qui agrémentent le cadre de vie, servent de repères à une population locale ou contribuent au sentiment d'appartenance.* » Une définition qui est une véritable invitation au voyage dans la mémoire et l'identité de nos lieux de vie.

## Faire office de repère pour la population locale

Depuis cinq ans, la Direction de la restauration du Département patrimoine du Service public de Wallonie compte en ses murs une cellule spécifiquement dédiée à ce petit patrimoine. Cette cellule est chargée d'examiner et de suivre jour après jour les nombreuses demandes de subsides introduites par des propriétaires publics ou privés pour conserver, restaurer ou mettre en valeur un élément de petit patrimoine. Elle veille principalement à la qualité de l'acte technique qui sera posé.

La liste des éléments pouvant faire l'objet d'une demande de subvention compte cent neuf points, répartis en dix-sept catégories, qui vont de l'oriel (bow-window) au chasse-roue, du panneau de signalisation au reposoir. Mais les conditions pour obtenir une aide sont précises : l'élément ne doit pas être protégé (par un classement au titre de monument), il doit être visible depuis la voirie ou régulièrement accessible au public et il doit présenter un caractère patrimonial marqué. Il doit donc servir de repère à la population locale ou contribuer au sentiment d'appartenance.

Il faut aussi une vraie volonté du porteur de projet, en général le propriétaire du



Diversité et richesse du petit patrimoine

bien, parfois soutenu par une association locale de sauvegarde du patrimoine. Car si le subside peut couvrir la totalité du coût des travaux avec un plafond maximum de 7 500 euros, il n'est octroyé par une commission d'experts qu'à certaines conditions relatives à la qualité et la pertinence des travaux envisagés. « Cette subvention est une aide pour permettre au propriétaire volontaire de mieux préserver le petit patrimoine, nous explique ce collaborateur de la Cellule du PPPW. Ce n'est pas une prime, ce n'est pas un dû ! Il importe de rappeler ici que le Code civil impose de gérer son bien en « bon père de famille », de manière responsable. Si un décrotoir rouille, il est possible de l'entretenir soi-même, inutile de perdre son temps à demander un subside. Mais si quelqu'un restaure à ses frais sa façade de style éclectique et qu'il a besoin d'aide pour sauver un balcon ouvra-

gé, la Cellule pourra peut-être intervenir pour cet élément précis. » Et quand les travaux sont terminés, la Cellule rappelle qu'il est capital d'expliquer l'importance patrimoniale de l'élément conservé, afin de faire sens pour le public et d'enrichir ainsi les connaissances de la population locale sur sa propre histoire.

### Entretenir ce qui est à sa portée

Malgré le dynamisme de la Cellule du PPPW, tout ne sera pas sauvé par des subsides. Restaurer le vitrail de l'entrée d'un vieux cinéma de quartier, c'est entretenir la mémoire collective. La jolie grille en fer forgé du soupirail d'une habitation privée, c'est une responsabilité personnelle. À chacun d'entretenir ce qui est à sa portée, et de contribuer ainsi à conserver le cachet de son habitation. Et, lorsqu'en flânant on dénêche un élé-

ment qui vaut le détour (là un cache-boulon à masque de lion, ici le vitrail d'une pharmacie), la prendre en photo et à l'occasion en parler à l'association d'histoire ou de patrimoine local. À l'heure du numérique, nous pouvons documenter ce que nous ne pouvons pas (encore ?) sauver. Il y a des trésors partout. Il suffit d'ouvrir les yeux.

> Agnès Chevalier



## Des châssis non subsidiés

Malgré leur intérêt, la rénovation des châssis anciens n'est pas subsidiée par la Cellule du PPPW. Si l'édifice est classé, une demande de subside peut être introduite auprès de la Direction de la restauration.

Si l'édifice n'est pas protégé, il revient au propriétaire de prendre soin de son bien, en restant sensible à la beauté du dessin des châssis anciens. Pour éviter de perdre les éléments qui participent au cachet d'une façade, il vaut mieux s'adresser à un artisan compétent en la matière. Le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay peut vous conseiller ([documentation@idpw.be](mailto:documentation@idpw.be)), et plusieurs répertoires sont disponibles sur le net : [patrimoine-metiers.be](http://patrimoine-metiers.be) et [uniondesartisansdupatrimoine.be](http://uniondesartisansdupatrimoine.be)

Un projet européen concerne tout particulièrement la question de la restauration durable des maisons anciennes non protégées. Il s'agit du projet LivingGreen, auquel participe notamment l'asbl Espace-Environnement. Infos : [livinggreen.eu](http://livinggreen.eu)

## Concours photo à Tubize

Jusqu'au 15 avril, un concours photo « Tubize et moi, Tubize et nous » sur le thème du petit patrimoine tubizien est organisé par le Centre culturel local et Présence et Action culturelles, en partenariat avec l'Office du Tourisme et du Patrimoine, les Bibliothèques, le Plan de Cohésion sociale et l'Administration communale de Tubize. Toutes les informations sont sur le site [tubize-culture.be](http://tubize-culture.be)

## Soirée de l'urbanisme

Pour ceux qui souhaitent approfondir le sujet, la Maison de l'urbanisme et le Centre culturel de Tubize organiseront le mardi 19 mai une soirée « Petit patrimoine en questions » à 19h30 à la Maison communale de Tubize. Infos : [mubw.be](http://mubw.be)

# L'état de nos cours d'eau ne s'améliore pas

Les relevés effectués dans les bassins de la Dyle et de la Gette ne permettent pas de sauter au plafond. La faute le plus souvent à l'activité agricole. Les efforts effectués ces dernières années devraient améliorer la situation. Une bonne chose car tous les cours d'eau doivent passer au vert d'ici fin 2015.

**L**a situation n'est pas dramatique mais elle est préoccupante. Le Contrat de rivière Dyle-Gette, dont une des missions est de déterminer un programme d'actions de restauration des cours d'eau, a entrepris une nouvelle campagne d'analyse de la qualité des eaux de son bassin pour la période 2014-2016. Une chose est sûre : il espère que les résultats seront meilleurs que ceux qu'il a actuellement en sa possession. Pour le bassin de la Dyle, la qualité de l'eau de la Dyle et de ses principaux affluents (Orne, Houssière, Lasne et Train) est qualifiée de « moyenne ». Pour le bassin de la Gette, de manière générale, la qualité des eaux est « nettement moins bonne » que dans le bassin de la Dyle. Des résultats qui ne sont pas très enthousiasmants. « *Le faible taux d'épuration des eaux usées au moment de la période d'analyse (NDLR : 2004 et 2005, 2010 et 2011) influence bien évidemment ce résultat, fait remarquer Pierre-Nicolas Libert, du réseau de contrôle des eaux de surface du Service public de Wallonie. Le contexte agricole de la région est également problématique,*

*surtout pour la Grande Gette. Les produits déversés par les agriculteurs dans leurs champs retombent ensuite dans les rivières. Toutefois, la situation doit s'améliorer et s'est sûrement améliorée depuis ces analyses.* »

## L'exigence européenne

Il est plus que temps car le temps presse. D'ici le 22 décembre 2015, la réglementation européenne impose que tous les cours d'eau atteignent la catégorie « bon ». Il reste donc du travail quand on sait que la Nethen, la Grande Gette, le ruisseau Saint-Jean et une partie de la Petite Gette sont actuellement à un niveau médiocre, selon une étude effectuée en 2013 par le réseau de contrôle des eaux de surface du Service public de Wallonie. « *Il est aujourd'hui très compliqué de déterminer exactement la qualité d'un cours d'eau car beaucoup de paramètres entrent en jeu* », précise le professeur honoraire de l'UCL, Robert Iserentant.

Ces dernières années, l'Intercommunale du Brabant wallon a entrepris un important

travail d'aménagement de stations d'épuration. De quoi améliorer la qualité des cours d'eau. « *On peut en effet s'attendre à avoir de meilleurs résultats*, espère Jérémie Guyon, attaché de projet au Contrat de rivière. *Il serait toutefois opportun de changer le régime d'assainissement de certains petits villages et de poursuivre les efforts d'épuration pour les ruisseaux du Nil et de Lérines sur Walhain, le ruisseau du Piou à Corroy-le-Grand ou le ruisseau du Hussompont à Lathuy.* »

Dans le cadre de la nouvelle campagne d'études, ce sont quatre passages par an qui seront prévus, au lieu de trois, à raison de 25 stations par an pendant trois ans. Cette campagne permettra également d'analyser des cours d'eau qui ne l'ont jamais été, comme le ruisseau du Carpu et le Ri Margot à Rixensart ou le ruisseau de la Trislaine, à Jodoigne. Et, bonne nouvelle, ils se signaleraient par la très bonne qualité de leur eau.

> **Xavier Attout**

## Voici les meilleurs cours d'eau...

Voici le hit-parade 2001-2011 (le dernier en date) des meilleurs cours d'eau **pour le bassin de la Dyle** : les ruisseaux des Ballaux et du Manil à Wavre ; le Blanc-Ry à Ottignies ; les Rys Saint-Bernard et Saint-Jean-Baptiste à Villers-la-Ville ; les Rys Pirot, Sainte-Gertrude, de Beurieux et Glorie à Court-Saint-Étienne ; le Ry del Wasté à Genappe et le ruisseau Fontaine del Grimande ; ainsi que le Ru Milhoux, les Rys des Ployes et d'Heuchaux à Lasne.

**Pour le bassin de la Gette**, on retrouve dans les cours de bonne qualité les ruisseaux de Grand-Rosière à Ramillies ; les ruisseaux de Jauchelette, des Trois Fontaines, Brocruy, Bronnes ou Gobertange à Jodoigne ; ainsi que le Schoorbroek à Beauvechain. Pour ce dernier, on note toutefois une certaine dégradation de sa qualité après la traversée du village de L'Écluse.

## ... et ceux qui sont de mauvaise qualité

**Pour le bassin de la Dyle**, en matière de hit-parade, on retrouve la partie amont de la Thyle et le Gentissart à Villers-la-Ville ; la Falise à Genappe ; le Nil à Walhain ; le Ri de Corbais à Mont-Saint-Guibert et Walhain ; le Pisselet à Grez-Doiceau et Chaumont-Gistoux ; la Nethen à Beauvechain ; le Ry de Hèze à Grez-Doiceau ; l'Argentine dans sa partie située tout en amont à La Hulpe et la Mazerine en aval de sa partie voutée à La Hulpe (chiffres de 2008).

**Pour le bassin de la Gette**, cela vise surtout les affluents de la Petite Gette : ruisseaux du Fagneton, Frambais et Corrées à Ramillies ; ruisseau de la Bacquelaine à Orp-Jauche ; ruisseaux du Village, Piétrain et Herbais à Jodoigne et Orp-Jauche. Pour la Grande Gette, l'Orbais et le Thorembais à Pervez ; et le Ry Saint-Jean sur Huppaye.

# « Ne sécurisons pas trop les espaces publics »

Aménager les espaces publics ne se fait plus de la même manière qu'il y a vingt ans. La mixité des usages est aujourd'hui privilégiée. Elle est accompagnée d'un désencombrement de l'espace et d'une aspiration à une diminution du trafic. De quoi mettre en valeur cet espace de vie sociale.

« *L'espace public est le sommet de l'iceberg. Les flux, la circulation des usagers, sont déterminants aujourd'hui. Tout comme le fait qu'il faut lui assurer une certaine polyvalence et une certaine réversibilité.* » Pierre Vanderstraeten connaît bien évidemment l'importance d'aménager des espaces publics de qualité dans une ville. Cet urbaniste et professeur à l'UCL en a déjà réaménagé quelques-uns. Il est donc venu faire part de son expérience lors du Midi de l'urbanisme organisé fin mars à Waterloo. Et répondre à la question qui était posée aux quatre interlocuteurs présents et à la cinquantaine de personnes qui avaient fait le déplacement : qui décide vraiment quand on aménage un espace public ?

Les politiques ont bien sûr la main sur toutes ces décisions. Mais ils s'ouvrent de plus en plus aux citoyens et au secteur associatif, histoire d'élaborer un projet qui suscite une certaine adhésion. Une piste explorée notamment dans le cadre de l'aménagement d'un projet commercial comprenant une nouvelle place publique au cœur de Waterloo. « *L'objectif est d'éclairer la décision des politiques par le biais de personnes extérieures, telles que des habitants, des acteurs sociaux, des experts ou des acteurs institutionnels,* précise Daniel Burnotte, administrateur au sein de Tr@me, un organisme indépendant spécialisé dans l'animation de processus participatif. *Un élément capital est de toujours s'intéresser à l'histoire d'un lieu de manière à reconnecter le projet avec les quartiers environnants. L'ensemble des points de vue*

*doit refléter la manière de se réattribuer la place.* »

Quatre ateliers urbains se sont déroulés à Waterloo pour arriver à un projet commun. « *Nous ne partions toutefois pas d'une page blanche,* fait remarquer l'échevin de l'Urbanisme Cédric Tume-laire. *Nous sommes très satisfaits de la manière dont s'est déroulée la participation. Une quarantaine de personnes ont été sélectionnées parmi un panel bien plus large. L'enquête publique va arriver mais le travail en amont est intéressant car tout le monde a pu donner son avis. Il s'agissait du dernier projet d'envergure à Waterloo. Nous voulions y associer les habitants.* »

## « La participation est parfois décevante »

En Brabant wallon, un autre projet d'envergure s'est finalisé en 2011 : le réaménagement de la Grand-Place de Nivelles. Sauf qu'ici, malgré les plaintes de certains, le projet n'a pas fait l'objet d'une consultation citoyenne. « *Il s'agissait d'un choix du Collège communal, qui consulte la population dans bon nombre de dossiers mais pas dans celui-là,* lance Stéphanie Deneef, responsable du service Travaux à la Ville de Nivelles. *Précisons toutefois que la participation est également parfois un peu décevante. La population n'y montre pas toujours un grand enthousiasme. Il est dommage que des personnes à qui l'on donne la parole ne se manifestent pas.* »

> **Xavier Attout**

© Marco Paulo



## « L'espace public est trop régulé »

« *Les espaces publics ont toujours été un espace fédérateur de vie sociale, surtout quand la mobilité est peu développée,* explique l'urbaniste Pierre Vanderstraeten. *L'objectif, dans les années 1970, était de rendre les centres désirables. Les préoccupations liées à la lenteur et à la sécurité sont ensuite apparues, avant que la fonction de séjour ne soit déterminante.* »

La question de la sécurité est un élément-clé. Plus elle est présente, plus les contraintes sont nombreuses et plus le périmètre de liberté est restreint, plus les usagers se sentent en sécurité. « *La prise de risque diminue aussi quand on est davantage vigilant.* »

Et Pierre Vanderstraeten d'ajouter : « *L'espace public est aujourd'hui trop régulé. Il est important de retrouver une mixité des usages, un désencombrement de l'espace, une aspiration à l'apaisement du trafic et une mise en valeur de l'espace.* »

# Une charte de coopération durable et désirée

En 2013, les Assises du développement culturel territorial du Brabant wallon mettaient en évidence la nécessité d'activer de nouvelles logiques de coopération. Partant d'un désir de travailler ensemble, les acteurs culturels ont établi une charte de coopération.

Le 10 mars dernier, 33 opérateurs culturels se sont mis autour de la table pour finaliser ensemble le texte d'une charte de coopération qui soit une déclaration claire de leurs intentions et formalise également des principes d'action. Déjà habitués ou non à se rencontrer autour d'activités et de thématiques, ils souhaitent affirmer des finalités et des valeurs communes pour faire de ce texte un référentiel, une base pour réfléchir, imaginer, construire et réaliser des projets ensemble. L'ambition de cette charte étant bien de faciliter les contacts et les actions entre des hommes et des femmes venus d'horizons très différents – même s'ils font tous partie du monde de la culture – pour donner à des actions communes des bases humanistes et démocratiques. Coopérer plus durablement en s'appuyant sur cette charte devrait aussi permettre que de nouveaux projets émergent, que de nouveaux publics soient concernés, que ces acteurs culturels soient tous plus visibles, plus légitimes, plus efficaces, mieux reconnus... Qu'ils puissent faire encore mieux à plusieurs ce que déjà ils faisaient seuls ou ensemble.

L'initiative de ladite charte est venue des responsables de diverses coordinations dans le prolongement des Assises du développement culturel territorial du Brabant wallon, lancées en avril 2013, puis du Colloque du 21 octobre 2014, « *La coopération en mouvement* ». Un travail en ateliers a permis d'échanger les bonnes pratiques de chacun. À la lumière d'exposés théoriques et de cas pratiques, le fruit de ces ateliers a permis de rédiger un texte martyr présenté le 2 décembre 2014.

## « Un bel exercice d'intelligence collective »

Ce jour-là, les initiateurs des premières rencontres incitaient les opérateurs culturels à proposer des amendements. « *Il y en a eu très peu*, précise Myriam Masson, directrice adjointe du Centre culturel du Brabant wallon. *Ils portaient sur une simplification du vocabulaire pour le rendre intelligible pour tous. Dans un premier temps, nous avons été confrontés à la crainte de voir la charte devenir un outil de contrainte, mais elle a finalement été acceptée, article par article, par consensus. C'était un bel exercice de réflexion et d'intelligence collective.* »

Que dit la charte ? Dans son premier article qui en compte sept, elle précise que « *la charte est une déclaration non contraignante. Elle est l'expression des principes, des valeurs et des pratiques vers lesquels ses signataires tendent à développer leurs actions et dans lesquels ses signataires ont décidé de se reconnaître.* » La charte s'adresse à tous les acteurs qui se conforment aux valeurs éthiques telles que l'émancipation des individus, le renforcement du lien social, la justice sociale ou encore la lutte contre les inégalités. L'action des signataires s'inscrit dans « *la recherche d'une démocratie approfondie par l'exercice des droits culturels* » (art. 2). Afin de réaliser des projets culturels en commun, les signataires pourront s'appuyer sur une méthodologie non contraignante qui fait l'objet d'une annexe à la charte.

Est-il nécessaire d'ajouter que le cercle des signataires actuel a le désir d'élargir autant que possible le potentiel des coopérateurs. Bienvenue donc à ceux qui souhaiteraient le rejoindre !

> **Caroline Dunski**



© Inti Orozco

## La coopération, ils y croient

Depuis plusieurs années, les initiateurs de la démarche ont pris l'habitude de se retrouver au sein de coordinations pour coopérer au-delà des clivages philosophiques ou simplement géographiques. Il s'agit de la Coordination de l'Éducation permanente, du secteur de la Lecture publique, du Centre culturel du Brabant wallon, de la Fédération des Maisons de Jeunes, de celle des CEC et de PointCulture (ex-Médiathèque). Si vous souhaitez plus de détails sur le processus, rendez-vous sur le site [www.ccbw.be](http://www.ccbw.be).

# Événement festif pour tous et par tous

La 3e édition de la Fête des associations de Court-Saint-Étienne se tiendra le samedi 25 avril. Quelques nouveautés sont au programme. Les détails avec Christian Pinon, président du Forum stéphanois qui encadre l'événement.

### Combien d'associations sont concernées par la fête ?

*Il y a environ 120 associations à Court-Saint-Étienne, y compris les associations de parents, les associations paroissiales... autant qu'à Ottignies-Louvain-la-Neuve qui est une commune beaucoup plus grande. Notez que le terme « association » n'est pas toujours précis. Cela va de l'association fonctionnant exclusivement avec deux ou trois bénévoles à l'ONG internationale. Cette année, une quarantaine d'associations seront présentes, ce qui représente plus d'un tiers de participation, sans compter les inscriptions tardives.*

### Vous considérez ce taux de participation comme une réussite ?

*Tout à fait ! Beaucoup d'associations reposent sur deux ou trois personnes et être disponible toute une journée n'est pas toujours facile. Certaines associations bien établies depuis des lustres n'éprouvent pas le besoin d'être présentes parce qu'elles n'ont pas besoin de recruter des membres supplémentaires, mais beaucoup d'associations trouvent dans la fête une occasion de promouvoir leurs activités et de montrer qu'elles sont actrices dans leur commune.*

### Quel est le concept de cette fête des associations ?

*Il est le même pour chacune des éditions. Ce qui nous tient à cœur c'est qu'en s'inscrivant, les associations ne doivent pas intervenir financièrement. Elles contribuent en consacrant bénévolement quatre heures à la fête : sa préparation, l'affichage, tenir le bar... tout ce qui est nécessaire à son bon fonctionnement. De cette façon, elles sont impliquées et prennent possession de la fête. Tous les membres de l'équipe organisatrice sont membres d'une association, ils ne sont pas tombés d'un OVNI. Cette fête est un outil complémentaire à l'infolettre électronique mensuelle qui est envoyée à 11 000 abonnés par le Forum stéphanois dont le but est de promouvoir la vie associative.*

### Quelles activités originales ou nouvelles y a-t-il cette année ?

*La Donnerie organise une « gratifieria », c'est-à-dire une brocante où tout est offert gratuitement. Elle se déroulera l'après-midi dans l'espace où le matin se sera tenu le marché aux vêtements. En diversifiant les activités, on diversifie les publics. Le marché aux vêtements attire un public étranger aux associations. C'est aussi la raison pour laquelle on insiste sur l'aspect festif. Nous allons aussi peindre une fresque murale sous la forme d'un graffiti en collaboration avec la Chaloupe (AMO) et le Centre nerveux, la MJ d'Ottignies.*

### Qui peindra ce graffiti ?

*Un groupe défini à l'avance d'une dizaine de jeunes qui ne seraient probablement pas venus à la fête. Certains jeunes sont des habitués des activités liées au graffiti. Notamment David Gillet et son équipe qui font souvent ça dans le cadre d'un travail social. Ils vont relever un fameux défi, parce qu'ils n'auront que sept heures pour peindre le mur du Parc à conteneurs de l'IBW, ce qui représente 144 m<sup>2</sup>. Il faudra 200 bonbonnes de peinture pour réaliser la fresque et les citoyens pourront la sponsoriser en payant les bonbonnes à raison de neuf euros pièce.*

### Avez-vous eu des difficultés à obtenir les autorisations ?

*Non, pas du tout. L'IBW propriétaire du mur a demandé qu'on inclue à la fresque le thème de l'environnement ou du recyclage alors que son thème général épouse celui de la journée : « Rêve et sève ». Mieux, Infrabel a même décidé de mettre à l'arrêt la voie la plus proche du mur à peindre pour éviter les accidents.*

### La fête des associations a aussi un aspect intergénérationnel ?

*Oui. Pour rendre l'événement tout à fait intergénérationnel, nous avons confié la restauration à trois octogénaires, dont ma maman et celle de Myriam Masson (ndlr : directrice adjointe du Centre culturel du Brabant wallon). Ça s'appellera « La Baraque à Mamies ». Et comme les scouts avaient choisi la même date pour faire leur fête d'unité, nous avons transformé la panique provoquée par la nouvelle en opportunité d'associer les deux, sans récupération de l'un par l'autre et inversement. Les scouts vont organiser un grand jeu pendant lequel ils viendront en petits groupes à la fête des associations et ce sont eux qui s'occuperont de l'organisation du grand souper et qui seront les DJ de la soirée qui suivra le bal folk.*

### > Propos recueillis par Caroline Dunski

En pratique :

Le samedi 25 avril de 8 heures à 2 heures au PAMexpo.

010 61 37 34

Souper (Apéro / plat / dessert) : 14€ (adultes) – 7€ (enfants de 6 à 14 ans)

Réservation indispensable avant le dimanche 19 avril via

[www.forum-stephanois.be](http://www.forum-stephanois.be) ou [repas@forum-stephanois.be](mailto:repas@forum-stephanois.be) ou 0479 98 31 82



Jodoigne, une ville qui bouge avec ses artistes

# K1L : une galerie et une maison d'édition

Jean-Michel Uyttersprot et Catherine Hensmans ont fait de leur maison jodoignoise un haut lieu de rencontres plastiques qui fera parler de lui. K1L est aussi une maison d'édition aux multiples projets.



## « Urbanité »

L'exposition programmée du 2 au 30 mai réunira trois artistes autour du thème de l'urbanité :

Thierry Bournonville, qui crée des livres avec de tout petits personnages.  
Luc Huysmans, qui fait des monotypes.  
Pascale Hémerly, qui fait de la gravure sur bois perdu.

> C. Du.

Galerie K1L

29 rue du Sergent Sortet à 1370 Jodoigne  
0497 51 63 85 - [editions.k1l@gmail.com](mailto:editions.k1l@gmail.com)

Les vendredis et samedis  
de 11 heures à 18 heures

et sur rendez-vous au 0497 51 63 85.

Cela fait huit ans que Jean-Michel Uyttersprot et Catherine Hensmans, dite « Catho », sont installés à Jodoigne dans une belle maison bourgeoise du 18<sup>e</sup> siècle. Très vite, avec un collectif d'artistes, le Centre culturel local et la Galerie du Crabe, ces plasticiens ont pris l'initiative de divers événements artistiques tels que « Fenêtre sur Mur » (parcours d'artistes biennal lancé en 2009), « Borderline », une exposition d'artistes contemporains néerlandophones et francophones, ou encore le « Xmas Art Shop » (qui propose des œuvres d'art à moins de 100 euros). Cette dernière initiative née dans la Galerie du Crabe se déroule désormais chez eux.

L'un et l'autre animent aussi régulièrement des ateliers dans divers cadres locaux ou régionaux. Lors des dernières « Nuits d'encre » par exemple, en collaboration avec la Maison du Conte, Jean-Michel invitait des enfants à illustrer en gravure des histoires racontées par Juliette Pepinster. De son côté, Catho a fait des animations dans le cadre de l'expo Up !Design, du Centre culturel du Brabant wallon. Catho confie qu'elle est « très heureuse de voir à quel point ça bouge à Jodoigne. C'est une très jolie petite ville. Un agréable lieu de promenade. L'ouverture de la Chapelle Notre-Dame du Marché aux activités culturelles crée une dynamique très intéressante. »

## Des projets sur des chapeaux de roues

Depuis janvier dernier, le salon de Catho et Jean-Michel s'est transformé en galerie d'art avec un petit espace librairie où l'on trouve de très beaux livres d'artistes et les livres des éditions Esperluète et Daily-Bul. Tout comme la maison d'édition

créée pendant l'été 2014, la galerie a pour nom : « K1L ». « K1L édite Actuel, une revue trimestrielle essentiellement destinée à la gravure, à l'estampe et au dessin contemporains. C'est une toute nouvelle aventure qui démarre sur des chapeaux de roues, s'enthousiasme Jean-Michel Uyttersprot. Nous avons déjà les œuvres de 26 artistes en stock. À exposer et à vendre sur Internet. La genèse de tout cela, c'est la page Facebook 'Parlons gravure'. Au début, j'étais tout seul. Maintenant on est environ 2 500, du monde entier, à s'échanger des trucs, des astuces. » « L'édition relative à la gravure contemporaine forme une niche. Le milieu de la gravure est composé de gens très humbles, mais avec un savoir-faire et beaucoup de technique, poursuit Catho. Un jour, j'étais dans une expo à Paris, quelqu'un est venu vers moi parce que nous avions eu des échanges via 'Parlons gravure'. »

Quatre ou cinq expos seront donc organisées chaque année dans la nouvelle galerie qui ne sera jamais qu'un simple lieu d'expo. Afin d'attirer un public différent de celui des expositions, y seront aussi organisés des concerts, des petits spectacles... Jean-Michel précise que « à la fin de chaque exposition, nous organiserons dans notre divan un dialogue entre un historien de l'art et un artiste. L'entretien sera filmé et retranscrit dans une plaquette. »

K1L et la Galerie du Crabe ne risquent-elles pas de se faire concurrence ? « Pas du tout, s'exclame Catho. Plus on est, mieux c'est ! »

> Caroline Dunski



# agenda 4/15

## épinglé pour vous...

*ve, sa, 10 et 11/4 à 19h et di 12/4 à 15h, à Tubize / théâtre jeune public*

### Crash de là

par Les Royales Marionnettes

Spectacle présenté dans le cadre d'Ottokar, sous le chapiteau de la compagnie dans la Cité des Tubize.

« Allons, allons, approchez, approchez, Mesdames et Messieurs, n'ayez pas peur. Pour la première fois dans votre ville, voici l'histoire de l'enfant qui n'avait pas de frère siamois, de la femme sans barbe et du mouton à quatre pattes. Une histoire désespérément banale, avec des gens comme vous et moi, mais une histoire si terrible que je voudrais vous la raconter tout de suite. Mesdames et Messieurs, le récit d'une vie va commencer : Thierry, enfant rebelle de la cité Fontaine veut obliger ses parents à déménager...  
www.tubize-culture.be - 02 355 98 95

*sa 18/4 à 20h30, à Fauquez (Ronquières) / musique jazz*

### K'hawah Jazz Band

De plus en plus présent sur la scène funk-jazz en Belgique, dans un savant mélange de Funk, Hip Hop, Be-Bop, Free et Drum&Bass, le groupe triture les standards de jazz à sa sauce avec un groove incomparable !

Du K'hawah bien serré, avec des jeunes et très talentueux musiciens...

www.chapelledeverre.be - 067 64 88 93  
info@chapelledeverre.be

*di 19/4 à 17h, à Jodoigne / chant classique*

### Schubertreise V

avec le baryton-basse irlandais Conor Biggs et le pianiste belge Michel Stas.

Franz Schubert a composé 577 mélodies ou « Lieder » pendant sa courte vie de 31 ans. Le projet réunit les deux interprètes pour 10 ans durant lesquels ce répertoire se décline en plusieurs récitals, les "Schubertreise", qui se suivent à une cadence de trois par an. À Jodoigne, le facteur Claude Kelecom met exceptionnellement à disposition des artistes, des pianoforte de l'époque de Schubert. Ce concert propose les oeuvres de jeunesse (1814), aux sujets chers au cœur d'un adolescent.  
www.culturejodoigne.be - 010 81 15 15

*lu 20/4 à 20h, à Nivelles / ciné-club*

### The Grand Budapest Hotel

de Wes Anderson (Comédie, drame - Angleterre, Allemagne - 2013), avec : Ralph Fiennes, Tony

Revolori, F. Murray Abraham...

Les aventures de Gustave H, l'homme aux clés d'or d'un célèbre hôtel européen de l'entre-deux guerres et du garçon d'étage Zéro Moustafa, son allié le plus fidèle. La recherche d'un tableau volé, oeuvre inestimable datant de la Renaissance et un conflit autour d'un important héritage familial forment la trame de cette histoire au cœur de la vieille Europe en pleine mutation.

www.centrecultureldenenvelles.be - 067 88 22 77

*ma 21/4 de 10h à 17h, à Villers-la-Ville / atelier créatif*

### Journal créatif

L'animatrice québécoise Anne-Marie Jobin (École le Jet d'Ancre) en partenariat avec Nathalie Hanot (Art-Emoi), met sa technique au profit de l'accès aux ressources intérieures et au développement de la créativité de chacun. Pour ce faire, elle allie les mondes de l'écriture, du dessin et du collage à travers différents exercices. Ouvert à tous dès 16 ans. Inutile de savoir dessiner.

sophie.popleu@villers.be - 071 88 09 97 ou 071 88 09 80 - info@villers.be

*ve 24/4 à 20h, à Waterloo / théâtre*

### Orphelins

Avec Anne-Pascale Clairembourg, Itsik Elbaz, Pierre Lognay. Mise en scène : Patrice Mincke  
Alors que Helen et Danny s'apprentent à passer une soirée à deux dans le confort de leur appartement, déboule Liam, le frère d'Helen, le T-shirt couvert de sang. Assailli de questions, le jeune homme se perd dans ses explications. Le couple essaie de démêler le vrai du faux. Liam est-il victime ou bourreau ? Que s'est-il passé ? Ce thriller psychologique nous trouble intensément, nous pousse à remettre nos propres valeurs en question et nous demande jusqu'où nous irions pour protéger les membres de notre famille.

02 354 47 66 - www.centre-culturel-waterloo.be

*ve, sa 24 et 25/4 à 20h et di 26/4 à 15h, à La Hulpe / spectacle sous chapiteau, dès 5 ans*

### L'Incroyable cabaret de Monsieur Peppernote

Une création collective des artistes de la Compagnie Tempo d'Eole, sous le regard bienveillant de Gaspar Leclere des Baladins du Miroir.

Ce spectacle familial croise différentes disciplines : voltige équestre, acrobatie, musique,

cirque, dressage... et conte l'histoire d'un petit garçon des campagnes, amoureux des chevaux, qui rêvait de faire du cirque...

Mêlant les arts équestres, le théâtre et le cirque, ce cabaret de 60 minutes met en scène une dizaine de voltigeurs-musiciens et 4 chevaux. (Également du 1 au 3/5).

www.tempodeole.com - 0473 40 31 38

*sa 25/4, de 8h à 2h, à Court-saint-Étienne*

### Associations en Fête

Lire page 13

*sa 25/4 de 10h à 13h, à Perwez / atelier*

### Les plantes... un mets gustatif et curatif !

Récup'tout, surtout ton savoir-faire !

Les plantes sont compagnes de l'homme depuis la nuit des temps dans tous les domaines de sa vie quotidienne. Nous nous sommes éloignés d'elles depuis quelques décennies. Il n'est pas trop tard pour nous reconnecter avec ces savoirs ancestraux qui font partie de nos racines et nous offrent de nouvelles pistes d'autonomie. Cet atelier proposera un voyage initiatique dans l'univers des plantes sauvages pour apprendre à les reconnaître, et à les utiliser en cuisine ou pour votre pharmacie familiale.

www.foyerperwez.be - 081 23 45 55

*je 30/4 à 20h30, à Louvain-la-Neuve / musique et danse*

### The Left Arm of Buddha

Le groupe de 8 musiciens fait revivre l'âge d'or des orchestres « exotiques » des années '50 et propose un voyage fantasque à travers les régions tropicales du monde, à l'aide d'un cocktail de percussions exotiques (marimba, vibraphone, bongos, congas, gong...), d'instruments à vent (flûte, saxophones...), de piano, de contrebasse et de guitares, accompagnées de danses burlesques et de projections mystérieuses. Le tout pour un show à la fois joyeux, sensuel et hypnotique qui vous surprendra !

www.fermedubiereau.be - 010 41 44 35

**Cet agenda est absolument incomplet !  
Consultez nos articles et Culturebw.be,  
vitrine de la culture en Brabant wallon**



partenariat

# Avis de recherche

## Photograph(i)es de grands chantiers du Brabant wallon

### Les sites et projets concernés :

- > Les Jardins de Courbevoie à Louvain-la-Neuve
- > Les papeteries de Genval à Rixensart
- > Court Village - Site Henricot II à Court-Saint-Étienne
- > Anciennes forges de Clabecq à Tubize
- > Le chantier RER à Braine-l'Alleud (l'Alliance)
- > L'ancienne sucrerie de Genappe

De grands chantiers sont en cours de travaux en Brabant wallon ou sur le point de démarrer. D'ici quelques années, aux quatre coins de la province, d'anciens sites industriels, chancres ou terrains vagues auront laissé la place à de vastes projets immobiliers.

La Maison de l'urbanisme du Brabant wallon souhaite suivre de près l'évolution de ces grands projets urbanistiques. L'idée est de recueillir, par site, des photographies retraçant les étapes des travaux.

Pour les chantiers en cours ou terminés, nous recherchons des clichés qui pourront illustrer leur évolution.

Pour les chantiers qui vont démarrer, nous recherchons un(e) photographe prêt(e) à prendre un cliché par semaine (ou plus ou moins) d'un des sites en travaux (depuis un point fixe).

Ce travail de récolte et de prises de vue nourrira un projet consacré à l'évolution des paysages en Brabant wallon, projet programmé à l'horizon 2017 ou 2018.

Envie d'être partenaire de ce projet ? Contactez-nous !

Contact et renseignements  
Maison de l'urbanisme du Brabant wallon

010 62 10 53 55  
m.urbanisme@ccbw.be

© C.V.



